IAMGOLD CORPORATION

401 Bay Street, Suite 3200, PO Box 153
Toronto, Ontario, Canada M5H 2Y4
T 416 360 4710 **F** 416 360 4750 **Toll Free** 1 888 IMG 9999
W www.iamgold.com **E** info@iamgold.com

TSX - IMG **NYSE** - IAG **BSE** - IAMGOLD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toronto, 14 mai 2009 **N°16/09**

IAMGOLD annonce ses résultats du premier trimestre; Augmentation du bénéfice net de 53 %; Augmentation des réserves d'or de 29 %; Avancement du projet Essakane

Pour l'explication complète des résultats, les états financiers consolidés intermédiaires non-vérifiés, le rapport de gestion, les statistiques minières, veuillez consulter le site Web de la Compagnie à www.iamgold.com. Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

« Nous sommes toujours déterminés à produire de solides résultats d'exploitation et le premier trimestre nous permet de commencer l'année en force. Nous continuons à nous concentrer sur les améliorations opérationnelles pour réduire davantage les coûts et augmenter la production à des niveaux dépassant nos prévisions de 880 000 onces pour 2009.

L'acquisition d'Essakane et le financement par actions de 282 millions $ réalisés au premier trimestre représentent un changement considérable quant à nos prévisions de production à court terme, nos réserves de base et notre solidité financière. Plus particulièrement, le financement par actions et la disponibilité d'un capital global de plus de 550 millions $ nous fournissent la flexibilité financière nous permettant de respecter non seulement nos exigences en capital à court terme, mais aussi de nous garantir que nous avons les fonds nécessaires pour nous intéresser à d'autres occasions de croissance pendant cette période d'instabilité financière.

Au sujet de nos exploitations et de nos projets de mise en valeur, nous avons aussi réalisé d'importants progrès et nous avons alloué des sommes considérables au forage et aux activités de mise en valeur de pratiquement tous nos actifs en cours», a déclaré M. Joseph Conway, président et chef de la direction.

PREMIER TRIMESTRE DE 2009 – FAITS SAILLANTS

- Les revenus du premier trimestre totalisant 188,6 millions $ correspondent aux attentes de la direction et reflètent la fin de l'exploitation minière à l'emplacement de Géant Dormant au quatrième trimestre de 2008.
- Le bénéfice net a augmenté de 53 % pour atteindre 52,5 millions $ ou 0,17 $ par action au premier trimestre de 2009 comparativement à 34,4 millions $ ou 0,12 $ par action à la même période de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net au cours du premier trimestre de 2009 comprenait un gain sur la vente de lingots d'or de 29,4 millions $, après impôts, qui a été contrebalancé en partie par une perte de change de 5,3 millions $ (après impôts) attribuable aux soldes accrus de trésorerie libellés en dollars canadiens et aux prestations de cessation d'emploi de 1,5 million $, après impôts, reliées aux employés et aux dirigeants d'Orezone. Hormis ces éléments, le bénéfice net s'élève à 29,9 millions $ ou 0,10 $ par action.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation atteignaient 61,3 millions $ (0,20 $ par action[(1)]) comparativement à 73,1 millions $ (0,25 $ par action[(1)]) au premier trimestre de 2008. La baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique principalement par la réduction des ventes en raison de la fin de l'exploitation minière de la mine Géant Dormant à la fin de 2008.
- La production d'or attribuable atteignait 212 000 onces et le coût décaissé moyen[(2)], 464 $ par once. L'agrandissement de l'usine à Rosebel a poussé la production de la mine à 83 000 onces d'or attribuables, soit une augmentation de 16 % par rapport au premier trimestre de 2008.
- La marge d'exploitation de Niobec au cours du premier trimestre a continué de s'accroître et a augmenté de 38 % ou 6 $ par kilogramme par rapport au premier trimestre de l'année précédente et la production de niobium atteignait 985 000 kilogrammes.

- Les coûts d'exploitation minière ont diminué de 17 % ou de 18,8 millions $ comparativement à la même période de l'année précédente. La fermeture de la mine Géant Dormant et la réduction des frais de redevances, grâce à l'élimination de deux droits de redevances en 2008, sont en grande partie responsables de la diminution des coûts.
- IAMGOLD possède une solide position financière comprenant plus de 550 millions $ en capital disponible suivant le financement par actions effectué en mars qui a permis de rassembler un produit brut de 281,5 millions $. La Compagnie est bien placée pour accélérer la construction du projet Essakane et poursuivre ses recherches de nouvelles occasions d'affaires.
- En février 2009, IAMGOLD a fait l'acquisition d'Orezone Resources Inc. et du projet Essakane, une des plus importantes réserves aurifères non mises en valeur en Afrique occidentale. La construction de ce projet a commencé en septembre 2008 et cette mine devrait entrer en production au cours du deuxième semestre de 2010. L'acquisition d'Orezone a permis d'augmenter les réserves aurifères de 29 % ou de 2,8 millions d'onces d'or attribuables.
- IAMGOLD continue de mettre l'accent sur la sécurité et cela a donné des résultats au premier trimestre alors que les exploitations de la Compagnie ont vu une réduction de 20 % de la fréquence des accidents entraînant une perte de temps et des blessures entraînant une réaffectation des tâches.

(1) Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation par action sont une mesure hors PCGR et sont calculés en divisant les flux de trésorerie consolidés générés par les activités d'exploitation par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

(2) Le coût décaissé par once est une mesure hors PCGR. Veuillez consulter les renseignements complémentaires joints au rapport de gestion pour concilier les chiffres selon les PCGR.

RÉCENTS ÉVÉNEMENTS ET INITIATIVES

Acquisition d'Orezone Resources Inc. (projet Essakane)

Le 25 février 2009, la Compagnie a conclu l'acquisition d'Orezone Resources Inc. (« Orezone») et de sa participation à 90 % dans le projet aurifère Essakane (« projet Essakane »), au Burkina Faso, en Afrique occidentale. Les propriétés d'exploration d'Orezone non reliées au projet de mise en valeur Essakane ont été regroupées pour former une nouvelle société d'exploration (« Orezone Gold ») dans laquelle IAMGOLD détient une part de 16,6 %. La Compagnie s'est portée acquéreur de toutes les actions en circulation d'Orezone par l'émission de 0,08 action ordinaire d'IAMGOLD en plus de 0,125 action d'Orezone Gold pour chaque action détenue. Un total de 28 817 244 actions de la Compagnie ont été émises aux actionnaires d'Orezone.

Le projet Essakane est l'une des plus importantes réserves aurifères non mises en valeur en Afrique occidentale. La mine devrait entrer en production au cours du deuxième semestre de 2010. L'acquisition a fait augmenter les réserves de la Compagnie de 29 %.

Financement par actions

Le 26 mars 2009, la Compagnie a émis 39 445 000 actions ordinaires à un prix de 8,75 $ CA par action ordinaire afin de recueillir un produit brut de 281,5 millions $ (345,1 millions $ CA) et a considérablement élargi le nombre d'actionnaires de la Compagnie à l'international. Le produit net issu de l'offre qui totalisait 269,6 millions $ a été investi dans des placements à court terme et des titres du marché portant intérêts. Il sera utilisé pour financer la construction et la mise en valeur du projet Essakane et pour financer les dépenses en immobilisations des autres propriétés de la Compagnie, ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise y compris les possibilités d'acquisition.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION :

Résultats d'exploitation – Mines aurifères

L'augmentation de la production à Rosebel, qui s'explique par un accroissement de la capacité de traitement alors que l'agrandissement de la mine commence à avoir une incidence favorable, a été contrebalancé par un affaiblissement de la production à Mupane, à Yatéla et à Tarkwa, ce qui a entraîné une diminution de 4 000 onces de la production attribuable (excluant la mine Géant Dormant qui a produit 18 000 onces au cours du premier trimestre de 2008 et dont les activités ont cessé au quatrième trimestre de 2008).

Le coût décaissé consolidé a diminué de 3 % ou 12 $ par once au premier trimestre de 2009 pour s'établir à 464 $ par once comparativement à 476 $ par once au premier trimestre de 2008. Cette baisse s'explique principalement par des redevances moindres, des coûts d'énergie inférieurs et l'incidence du renforcement du dollar américain sur les exploitations canadiennes. Les frais de redevances ont diminué de 28 $ l'once comparativement au même trimestre de l'année précédente principalement en raison de l'acquisition en 2008 des droits de redevances payables sur la production des mines Doyon et Rosebel. Les coûts d'énergie ont diminué à la suite de la baisse des prix mondiaux du carburant diesel comparativement au premier trimestre de 2008. Exception faite de la production et des coûts de Géant Dormant au premier trimestre de 2008, les coûts décaissés ont diminué de 17 $ par once.

Résulats d'exploitation – Niobec

La marge d'exploitation par kilogramme de niobium a continué de s'accroître représentant une hausse de 6 $ par kilogramme ou de 38 % au trimestre courant comparativement à la même période de 2008. L'augmentation provient principalement d'une importante hausse du prix du niobium par rapport au début de 2008. De plus, la baisse des coûts due au renforcement du dollar américain a également contribué à l'accroissement de la marge d'exploitation.

MISES A JOUR SUR LES PROJETS

Projet Essakane, Burkina Faso

Depuis l'acquisition du projet Essakane en février 2009, l'équipe de développement a réalisé d'importants progrès dans la construction de la mine. Les dépenses liées au projet au premier trimestre de 2009 atteignaient 44 millions $. L'équipe de développement de projets a pris les devants et a modifié le mode de construction, abandonnant les contrats de sous-traitance en ingénierie, en approvisionnement et en gestion de la construction pour que les activités de construction soient désormais gérées par l'exploitant. L'équipe de développement continue d'évaluer les exigences et cherche à devancer de façon proactive le calendrier du projet et à identifier des occasions de réaliser des économies sur les coûts en capital tout en maintenant les normes de santé et sécurité d'IAMGOLD. La création de centaines d'emplois pour des personnes des communautés avoisinantes aura une incidence favorable sur la région.

Projet Westwood, Canada

En janvier 2009, la Compagnie a réalisé une étude d'évaluation préliminaire positive qui permet de croire avec une quasi-certitude que la production pourra commencer au début 2013. L'étude démontre que durant les 13 premières années, la production moyenne serait d'environ 200 000 onces d'or par année au coût décaissé moyen de 290 $ l'once. L'exploitation générerait des flux de trésorerie de 665 millions $ avant taxes et impôts sur la durée de vie de la mine, dont 287 millions $ au cours des cinq premières années, en utilisant un prix de l'or de 700 $ par once.

La monterie alésée pour le puits d'exploration a été terminée en mars 2009 et le fonçage du puits a débuté. La construction du chevalement a commencé en août 2008 et l'ossature d'acier sera achevée vers le milieu de juin 2009.

Les dépenses pendant le premier trimestre de 2009 totalisaient 13,9 millions $ et étaient reliées à la construction du chevalement, à l'édifice abritant la salle du treuil et à l'installation du treuil. Les dépenses étaient aussi allouées aux travaux latéraux, au forage de monterie et à la préparation du fonçage du puits.

Quimsacocha, Équateur

Le 26 janvier 2009, l'Assemblée nationale de l'Équateur a ratifié une nouvelle loi minière confirmant l'importance pour le pays d'avoir une exploitation minière responsable et fournissant des conditions fiscales, y compris un taux de redevances d'au moins 5 % sur la production aurifère. Le gouvernement procède à l'élaboration d'une réglementation détaillée, tant minière qu'environnementale pour mettre en œuvre efficacement les modalités de la nouvelle loi minière. La Compagnie, par l'entremise du conseil minier de l'Équateur, travaille en collaboration avec les ministères pertinents à la préparation de la réglementation nécessaire.

Le 15 février 2009, lors d'une rencontre entre les hauts dirigeants de la Compagnie, plusieurs ministres gouvernementaux et le président Correa, ce dernier a publiquement déclaré appuyer l'exploitation minière responsable de la Compagnie à Quimsacocha. Le 2 mars 2009, des représentants officiels du ministère des Mines ont annoncé publiquement la fin du mandat minier, levant ainsi un obstacle majeur et permettant l'avancement du processus. Le 26 avril 2009, le président Correa a été réélu aux élections nationales en Équateur. La Compagnie compte reprendre le forage et les autres travaux de faisabilité à Quimsacocha à l'obtention des autorisations nécessaires. L'étude de faisabilité finale pour Quimsacocha devrait prendre douze autres mois à réaliser pour un coût de 14 millions $.

Camp Caïman, Guyane française

Les autorités françaises n'ont toujours pas annoncé le nouveau cadre minier de la Guyane française, mais elles ont publié un document de travail comme première étape. Distribué pour examen à un groupe de parties prenantes, ce document de travail, qui fournit le contexte de développement minier, recommande certains secteurs pour y effectuer la mise en valeur de minéraux et définit aussi les secteurs jugés vulnérables du point de vue de l'environnement qui devraient selon elles être exclus. Fidèle aux communications antérieures des autorités françaises, le document indique que le gisement de Camp Caïman se situe dans l'un des secteurs d'exclusion suggérés.

Le processus entourant ce document de travail comprend une étape de consultation formelle et informelle pendant laquelle la Compagnie continuera de travailler activement avec les représentants de différents paliers du gouvernement et d'importantes parties prenantes afin d'élaborer un plan acceptable permettant la mise en valeur du gisement de Camp Caïman en utilisant une approche alternative appelée projet Harmonie, sujette aux restrictions et aux règlements appropriés. Après la période de consultation, le gouvernement devrait préparer le cadre minier final dont l'aboutissement n'est prévu qu'à la fin du deuxième trimestre de 2009.

Si la Compagnie n'arrive pas à conclure une entente concernant un plan de mise en valeur du projet qui soit acceptable, il pourrait y avoir un effet néfaste sur les droits et intérêts existants, dont les conséquences sont difficiles à évaluer pour l'instant. En fonction des informations dont elle dispose présentement, la Compagnie croit qu'il y a insuffisance de preuve pour indiquer l'existence d'une perte de valeur. Afin de protéger les intérêts des actionnaires de la Compagnie à l'égard des dommages subis jusqu'à présent, les réclamations appropriées fondées en droit ont été préparées pour dépôt. La Compagnie poursuit toujours l'objectif de mener le projet camp Caïman au stade de production.

MISE A JOUR SUR L'EXPLORATION

Au premier trimestre de 2009, la Compagnie a dépensé 30,9 millions $ sur les projets au stade d'exploration et de mise en valeur en comparaison des 16,5 millions $ au premier trimestre de 2008. Le total comprend l'exploration primaire, l'exploration à proximité des mines et des projets au stade de mise en valeur dans l'éventail des projets de la Compagnie.

Les coûts d'exploration primaire au premier trimestre de 2009 s'élevaient à 4,5 millions $ et ont été répartis sur plus de douze projets à un stade initial dans huit pays de l'Amérique du Sud et de l'Afrique conformément au plan de la Compagnie axé sur son engagement envers la croissance.

Au cours du premier trimestre de 2009, les coûts d'exploration et de mise en valeur à proximité des mines totalisaient 3,8 millions $. Plus de la moitié du total de ces coûts sont associés aux travaux d'exploration à proximité de mines à Rosebel, dans le cadre d'un programme de forage au diamant de 90 000 mètres. Les coûts d'exploration à proximité de la mine Doyon de 1,3 million $ faisaient partie d'un programme de forage en profondeur sous et adjacent à l'exploitation actuelle.

Au cours du premier trimestre de 2009, les coûts liés aux projets au stade de mise en valeur comprenant Westwood, Quimsacocha, Camp Caïman, La Arena, Niobec et Essakane s'élevaient à 22,6 millions $.

PERSPECTIVES

La Compagnie maintient ses prévisions de production de 880 000 onces d'or au coût décaissé moyen de 470 $ à 480 $ par once selon un prix de l'once d'or de 800 $, de 65 $ le baril de pétrole et un taux de change de 1,15 le dollar canadien par rapport au dollar américain.

RÉSULTATS FINANCIERS

(non vérifiés)	**Trois mois terminés le 31 mars 2009**	31 mars 2008
(en millions $, sauf indication contraire)	**$**	$
Résultats financiers		
Revenus	**188,6**	208,0
Bénéfice net	**52,5**	34,4
Bénéfice net de base et dilué par action	**0,17**	0,12
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**61,3**	73,1

(non vérifiés) (en millions $)	**Au 31 mars 2009**	Au 31 décembre 2008
	$	$
Situation financière		
Trésorerie, équivalents et lingots d'or		
• à la valeur du marché	**463,3**	269,1
• au coût	**412,1**	188,2
Total des actifs	**2 721,9**	2 151,7
Dette	**45,6**	56,1
Avoir des actionnaires	**2 190,6**	1 655,7

STATISTIQUES IMPORTANTES

(non vérifiés)	**Trois mois terminés le 31 mars 2009**	31 mars 2008
Résultats d'exploitation – Mines aurifères		
Production d'or attribuable (milliers d'oz – part d'IMG) [(1)]	**212**	234
Ventes d'or attribuable (milliers d'oz – part d'IMG) [(1)]	**215**	232
Prix de l'or réalisé ($/oz)	**884 $**	900 $
Coût décaissé ($/oz) [(2)]		
Coût décaissé excluant les redevances ($/oz)	**427 $**	411 $
Redevances	**37**	65
Coût décaissé	**464 $**	476 $
Résultats d'exploitation - Niobec		
Production de niobium (milliers de kg de Nb)	**985**	1 151
Ventes de niobium (milliers de kg de Nb)	**863**	1 046
Marge d'exploitation du niobium ($ par kg de Nb) [(2)]	**22 $**	16 $

(1) Y compris les onces d'or des participations directes de la Compagnie dans Tarkwa et Damang.

(2) Le coût décaissé et la marge d'exploitation pour la mine Niobec sont des mesures hors PCGR. Veuillez consulter les renseignements complémentaires joints au rapport de gestion pour concilier les chiffres avec les PCGR.

PRODUCTION ET COUTS DÉCAISSES AURIFERES ATTRIBUABLES

Le tableau suivant présente la production aurifère attribuable aux participations de la Compagnie dans les mines aurifères en exploitation ainsi que la moyenne pondérée des coûts décaissés de production par once.

	Production		Coût décaissé total	
	Trois mois terminés le		**Trois mois terminés le**	
	31 mars 2009	31 mars 2008	**31 mars 2009**	31 mars 2008
	(000 oz)	(000 oz)	**$/oz**	$/oz
IMG Exploitant				
Rosebel (95 %)	**83**	72	**393**	488
Division Doyon (100 %)	**27**	29	**529**	635
Mupane (100 %)	**14**	20	**653**	422
Coentreprises				
Sadiola (38 %)	**36**	37	**385**	400
Yatéla (40 %)	**13**	17	**526**	403
	173	175	**444**	478
Tarkwa (18,9 %)	**29**	31	**527**	462
Damang (18,9 %)	**10**	10	**647**	585
	39	41	**558**	492
Total (excluant mine fermée)	**212**	216	**464**	481
Mine fermée (Géant Dormant) [(2)]	**-**	18	**-**	414
Total	**212**	234	**464**	476

(1) Le coût décaissé est une mesure hors PCGR. Veuillez consulter les renseignements complémentaires joints au rapport de gestion pour concilier les chiffres selon les PCGR.

(2) La Compagnie a extrait et traité les réserves à Géant Dormant jusqu'à la fin de la durée de vie des réserves, soit jusqu'en octobre 2008, date à laquelle la propriété et toutes les infrastructures s'y rattachant ont été vendues.

Une téléconférence pour examiner les résultats du premier trimestre de la Compagnie aura lieu le **jeudi 14 mai 2009** à 11 h, heure de l'Est. Pour les appels de l'Amérique du Nord au numéro sans frais **1-866-551-1530 ou 1-212-401-6700**, **le** mot de passe est **4940675#**. Cette conférence sera aussi en webdiffusion sur notre site Web (www.iamgold.com).

L'enregistrement de cette conférence sera disponible à compter de 14 h, du 14 mai au 30 juin 2009 en composant sans frais en Amérique du Nord le **1-866-551-4520** ou **1-212-401-6750**, mot de passe : **247374#**.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs » selon la signification donnée dans la section 21E du *United States Securities Exchange Act of 1934*, tel qu'amendé. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, inclus dans ce document, incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant la minéralisation potentielle et les réserves, les résultats d'exploration et les plans et objectifs futurs d'IAMGOLD, sont des énoncés prospectifs impliquant divers risques et incertitudes. Il ne peut y avoir aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les facteurs importants qui pourraient faire différer de façon significative les résultats réels des attentes d'IAMGOLD sont divulgués sous la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans les documents déposés de temps à autre par IAMGOLD auprès de la Bourse de Toronto, de la United States Securities and Exchange Commission et autres instances réglementaires.

Mise en garde aux investisseurs des États-Unis

La « *United States Securities and Exchange Commission* » (« SEC ») permet aux sociétés minières de ne divulguer, dans le cadre du dépôt de leur documentation auprès de la SEC, que les gisements qu'une société peut exploiter économiquement et légalement. Nous utilisons une certaine terminologie dans ce document, en l'occurrence « ressources minérales », que les lignes directrices de la SEC interdisent strictement d'inclure dans nos documents déposés auprès de la SEC. Les investisseurs des États-Unis sont priés d'examiner attentivement la divulgation présentée dans le rapport annuel d'IAMGOLD sur formulaire 40-F (nommé *Form*

40-F). Une copie du formulaire 40-F de 2007 est disponible pour les actionnaires, sans frais, sur présentation d'une demande écrite adressée au service des Relations avec les investisseurs.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

IAMGOLD Corporation :
Joseph F. Conway
Président et chef de la direction
Tél. : 416 360-4712
Sans frais : 1 888 IMG-9999

Carol Banducci
Chef de la direction financière
Tél. : 416 360-4742
Sans frais : 1 888 IMG-9999

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Marketwire's à www.marketwire.com. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

.